

## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville de Kamloops pour son étude sur les sites contaminés**

**Le 25 janvier 2011, Kamloops, C.-B.** – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) à la Ville de Kamloops. Le financement de 185 851 \$ servira à la réalisation d'une étude sur les solutions en matière de réhabilitation pour un ancien site de stockage de munitions.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Kamloops, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

La Ville de Kamloops étudiera et élaborera un plan d'assainissement pour le site de l'ancien Centre correctionnel provincial de Rayleigh, qui avait été auparavant un entrepôt de munitions du ministère de la Défense nationale.

Kamloops réaménagera la partie nord non contaminée du site pour en faire le parc de balle lente de Rayleigh, qui comprendra des installations de compétition et de sport amateur de qualité élevée ainsi qu'un terrain de jeu et des installations de parc d'utilisation diurne comprenant des sentiers de promenade. La partie sud de 80 hectares du terrain est contaminée. Les utilisations possibles du site sont l'agriculture, des installations récréatives supplémentaires et un parc pour caravanes qui sera aménagé par la bande indienne Tk'emlups.

Autrefois, ce site contaminé a été utilisé comme lieu de stockage de fûts d'huile usée et de charbon, d'incinérateur, de foyer, de stockage de munitions et d'enfouissement de déchets dans une baissière. L'étude confirmera l'ampleur de la contamination et la Ville élaborera un plan en vue de la réhabilitation d'environ 13 000 mètres cubes de sol contaminé à cet endroit.

L'étude prévoira la réévaluation des contaminants du site et la mise à jour et le regroupement des rapports d'évaluation environnementale antérieurs; l'échantillonnage et la surveillance du sol et des eaux souterraines dans huit secteurs que l'on sait déjà contaminés; l'établissement et le choix de stratégies de réhabilitation; et la préparation de documents conformément aux exigences de la réglementation provinciale sur les sites contaminés. Pendant l'étude, la Ville

consultera également des groupes d'utilisateurs et des intervenants intéressés afin d'examiner des moyens novateurs de réaménager le terrain.

La méthode d'essai et d'évaluation de la viabilité des solutions en matière de réhabilitation inclura une analyse des coûts dans le cadre du projet général et déterminera si les différentes options offrent des solutions permanentes et sont compatibles avec les objectifs de développement durable de la Ville.

Le réaménagement de ce site contaminé en un centre qui offrira des activités récréatives et agricoles procurera des avantages qui se manifesteront bien au-delà de la collectivité immédiate.

« La Ville de Kamloops se réjouit du soutien du Fonds municipal vert à son initiative de développement durable, a expliqué le maire Peter Milobar. Le parc de balle lente de Rayleigh stimulera notre économie locale et renforcera la réputation de Kamloops en tant que ville de premier ordre pour la tenue de tournois. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

## Renseignements

### **Ville de Kamloops**

Jeff Putnam  
Gestionnaire des installations et des activités commerciales  
Ville de Kamloops  
Ligne directe : 250-828-3700  
Courriel : [jputnam@kamloops.ca](mailto:jputnam@kamloops.ca)  
[www.kamloops.ca](http://www.kamloops.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613-907-6399  
Télec. : 613-244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications

Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-992-4447